

PROGRAMME DE LA FORMATION

DES 16 et 17 JUIN 2016

AU PALAIS DES CONGRES DE BEZIERS

FORMATION DE MANAGEMENT ET DE GESTION SPECIFIQUE AU SECTEUR DE LA FLEURISTERIE

Quel management et quelle gestion des entreprises face aux évolutions, règlementaires, juridiques et sociétales spécifiques au secteur d'activité ?

Au cours de cette formation, des spécialistes (avocats, représentants des services de l'Etat etc.) vous présenteront les dernières évolutions du contexte règlementaire dans lequel évoluent nos entreprises.

Pendant des présentations courtes et synthétiques, les intervenants instaureront un dialogue interactif avec vous. Des exemples pratiques seront évoqués comme par exemple : divers témoignages présentant des cas concrets, mais aussi des jugements ou l'état d'avancement de différentes procédures en cours.

Après chaque intervention vous serez réunis en petits groupes de travail. Vous travaillerez alors sur un thème donné évoqué dans l'intervention précédente. Les intervenants seront alors avec vous pour coordonner vos débats et vos réflexions.

Un temps sera prévu ensuite pour la mise en commun des productions de chaque groupe de travail. Des échanges permettront alors d'analyser et le cas échéant de valider le résultat des recherches effectuées.

Ce cycle de travail sera reproduit (à raison d'une à deux fois par demi-journée) sur différents thèmes prégnants pour l'activité de nos entreprises.

OBJECTIFS :

Cette formation vous permettra :

- **d'actualiser vos connaissances.**
- **d'élaborer une stratégie** mieux adaptée à l'évolution de l'environnement administratif, juridique et plus globalement sociétal de votre entreprise grâce à la qualité et l'expérience des différents intervenants ainsi que la richesse des échanges et du travail fourni avec les autres participants.
- de **maîtriser** les différents paramètres indispensables à la prise de décision pour votre entreprise.

PROGRAMME :

- **Définir les besoins (*matinée du jeudi 16 juin 2016*) :**

Pendant la première demi-journée de travail une brève présentation de l'évolution du marché et de la situation de nos entreprises sera présentée par différents intervenants responsables d'organisations professionnelles.

Les axes principaux de travail seront présentés : les dérives réglementaires de l'administration, le travail dissimulé, la nécessité d'un environnement juridique adapté. Un débat sera alors organisé entre les participants afin de préciser les thèmes sur lesquels chacun souhaite avoir des éléments d'information plus approfondis.

Ces demandes seront alors transmises aux différents intervenants afin qu'ils aient le temps de faire les recherches nécessaires afin d'adapter leur intervention pour mieux répondre à vos demandes.

- **Analyser (*après-midi du jeudi 16 juin et matinée du vendredi 17 juin 2016*) :**

Des intervenants des services déconcentrés de l'Etat (DIRECCTE, DGCCRF, Impôts) vous présenteront les contraintes nouvelles et anciennes auxquelles sont soumises vos entreprises. Vous échangerez avec eux. Vous analyserez ensuite en petit groupes sur des thèmes plus spécifiques. Vous restituerez pour terminer le résultat de votre travail aux participants des autres groupes.

Des avocats (pénalistes et spécialistes du droit administratif) vous expliqueront l'état actuel de la réglementation et ses évolutions prévisibles (notamment jurisprudentielles). Ils vous feront également un point sur les différents contentieux

rencontrés ou en cours. Un focus particulier sur **Val'hor** sera effectué. Vous échangerez avec eux. Vous analyserez ensuite en petit groupes sur des thèmes plus spécifiques. Vous restituerez pour terminer le résultat de votre travail aux participants des autres groupes.

- **Choisir (après-midi du vendredi 17 juin 2016) :**

Un temps de réflexion individuelle sera accordé à chaque participant pendant lequel il répondra aux différentes questions qui auront été soulevées au cours des échanges pendant les séances précédentes. Chacun présentera ensuite le fruit de sa réflexion personnelle et échangera avec le groupe. Ces échanges seront animés par des intervenants qui vous aideront à produire un document de synthèse qui vous sera à votre disposition.

Dates

16 et 17 juin 2016

Lieu

Palais de Congrès de Béziers
29, avenue Saint-Saëns
34500 BEZIERS
<http://www.beziers-congres.fr/>

Conditions financières

400 € hors TVA (le montant de cette formation peut être intégralement pris en charge par votre fonds d'assurance formation, salariés ou non-salariés). Nous vous accompagnons pour les démarches.

Pour toute information

Par fax : 01 77 65 66 02

Par mail : contact@syndicat-fleuristes.org

Dans tous les cas mentionnez le nom de l'entreprise et son n° de SIREN ou de SIRET